



Formulaire de réservation 2021

Informations personnelles :

Nom de famille : _____

Adresse: _____

Code postal : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

email: _____

Liste des personnes présentes :

	<u>Nom de famille</u>	<u>Prénom</u>	<u>Age</u>
<u>1</u>			
<u>2</u>			
<u>3</u>			
<u>4</u>			
<u>5</u>			
<u>6</u>			

Détails de la réservation

Nom de la chambre: _____

Dates réservées: _____

Prix : _____

Etes-vous déjà venus à Chateau Vary ? _____ Si oui, en quelle année ? _____

Comment avez-vous entendu parler de nous ? _____

(Si c'est par internet, merci de préciser quel site).



Détails de facturation

La pré-réservation reste valide pendant 72 heures.

Un acompte de 30% est demandé pour valider votre réservation.

LOIRE VALLEY COTTAGES € Euros	CHATEAU VARY € Euros
Loire Valley Cottages Credit Agricole Seiches sur Loire RIB 17906 00032 05529239001 05 IBAN FR76 1790 6000 3205 5292 3900 105 Bic AGRI FRPP 879	SARL Chateau Vary Credit Agricole Seiches sur Loire RIB 17906 00032 96401553514 04 IBAN FR76 1790 6000 3296 4015 5351 404 BIC AGRIFRPP 879

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

Informations sur la carte bancaire :

Carte de crédit (Visa/Mastercard/AMEX):

Nom du titulaire:

Date d'expiration (Mois/Année):

Code de sécurité:

Signature:

J'atteste que je suis autorisé(e) à établir cette réservation. J'ai lu et accepté les termes et les conditions jointes.

Chateau Vary & Loire Valley Cottages: Termes et Conditions

La propriété collectivement connue sous le nom de « *Loire Valley Cottages* » est proposée à la location par Paul et Bénédicte Goodwin (les propriétaires) au locataire (le client) selon les conditions suivantes :

TARIFS

Les tarifs sont mis à jour sur le site www.chateauvary.com. Le prix à payer est celui indiqué sur le formulaire de réservation.

Les clients inscrits sur le formulaire de réservation sont les seules personnes autorisées à séjourner sur les lieux. Aucune autre personne ne peut être autorisée à entrer dans le domaine durant l'intégralité du séjour.

PAYEMENT

Les pré-réservations peuvent être faites par téléphone, fax ou email. Le client bénéficie alors de 72 heures pour envoyer un acompte de 30%, ainsi que le formulaire de réservation dûment rempli et signé. La réservation n'est valide qu'après l'envoi, par les propriétaires, d'une confirmation écrite.

Le solde doit être payé huit (8) semaines avant le début de la réservation. Si la réservation est établie à moins de huit semaines du début du séjour, le paiement doit être versé dans son intégralité. En cas de non réception du paiement dans le temps imparti, les propriétaires se réservent le droit d'annuler la réservation et de proposer le logement à d'autres clients. Les acomptes ne sont pas remboursables. Nous vous recommandons vivement de souscrire une assurance contre toute perte ou dommage auquel vous pourriez être confronté.

ANNULATION PAR LE CLIENT

L'acompte n'est pas remboursé. En cas d'annulation à moins de 8 semaines de la location, le montant total de la réservation est dû, sauf si le propriétaire trouve d'autres clients en remplacement. Dans ce cas, le propriétaire ne retiendra que l'acompte.

En cas d'annulation, merci d'informer les propriétaires par téléphone, puis d'envoyer une confirmation écrite.

Après validation d'une réservation, si le client souhaite la modifier, il doit en informer immédiatement les propriétaires. Les propriétaires feront leur possible pour arranger le client, bien que cela ne soit pas toujours possible. Une modification de la réservation peut entraîner des frais supplémentaires.

ANNULATION EN RAISON DU COVID 19 (Conformité aux directives gouvernementales).

Vous serez remboursé de toutes les sommes versées jusqu'à 30 jours avant le début.

Les sommes détenues dans les 30 jours seront retenues pour une future réservation à Château Vary ou dans les Loire Valley Cottages.

ANNULATION PAR LES PROPRIETAIRES

Si les propriétaires devaient annuler la réservation (en cas de force majeure ou pour toute raison non citée dans ce document), ils en informeront le client dès que possible et essayeront de proposer des alternatives en accord avec le client. Si aucune autre solution ne peut être trouvée, la totalité des frais sera remboursée.

DEPART ET ARRIVEE

Les clients peuvent prendre possession de leur logement entre 14h et 20h. En dehors de ces horaires, les chambres et cottages ne peuvent être confiés au client qu'après consultation et accord avec les propriétaires.

Le jour du départ, les logements doivent être libérés avant 10h. Si le client souhaite partir avant 6h le matin, il doit préalablement en informer les propriétaires.

Si le client arrive en dehors des plages horaires demandées et qu'il lui est alors impossible d'accéder à la location prévue, les propriétaires ne seront pas tenus responsables des conséquences et des frais supplémentaires que cela peut engendrer (comme le coût d'une nuit dans un autre hébergement, par exemple).

Le ménage est fait systématiquement avant chaque location. De même, le client doit rendre les lieux propres.

Toute plainte concernant l'état de propreté des lieux doit être mentionnée, auprès des propriétaires, dans les 24 heures qui suivent la remise des clés, à l'arrivée du client.

DEGRADATIONS ET MENAGE

Le client sera tenu responsable de toute dégradation qui apparaîtrait au cours de son séjour dans le logement. Il est fortement conseillé au client de s'assurer contre une telle éventualité.

En revanche, si le client aperçoit une dégradation à l'entrée dans son logement, il doit immédiatement en informer les propriétaires afin de se décharger de toute responsabilité.

Les frais de réparations seront prélevés sur la carte de crédit associée à la location. Les propriétaires s'engagent à informer le client de tout prélèvement supplémentaire. Le client est entièrement responsable de la sécurité et du comportement de ses enfants, à tout moment.

Le client s'engage à rembourser tous frais de réparation ou de nettoyage (comme du vomi, du sang, de l'urine) à la demande des propriétaires. Un document d'information est présent dans chaque logement, précisant les démarches attendues à l'issue de la location. Une couverture salie ou un objet décoratif abîmé ou cassé entraînera un coût supplémentaire prélevé sur la carte de crédit. Les propriétaires informent qu'ils ne facturent pas les dégradations mineures, mais seulement les dégradations importantes liées à une négligence ou à un geste délibéré.

En cas de dégradation importante, aucune limite de frais n'est fixée et il sera demandé au client le remboursement total des réparations.

Tous les matelas ont une alèse. Si celle-ci est retirée et que le matelas est mouillé, le client devra remplacer le matelas. En cas d'accident (ce qui est tout à fait compréhensible avec des enfants), ne pas laver les draps. Le client doit demander aux propriétaires de nouveaux draps, afin de remplacer les draps mouillés. L'alèse ne doit pas être retirée par le client. Les propriétaires vérifient l'état des lits (matelas, draps) avant chaque nouvelle location.

FORCE MAJEURE

Les propriétaires déclinent toute responsabilité dans les cas où le contrat ne pourrait être mené à son terme : guerre, émeutes, guerre civile, activités terroristes, conflits du travail, désastres naturels ou nucléaires, incendie, inondation ou autre catastrophe météorologique, actes de Dieu, fermeture des ports ou des aéroports, épidémies, actions du gouvernement ou toute autre raison qui ne serait pas du ressort des propriétaires.

PISCINES, JEUX POUR ENFANTS, VELOS

Pour des questions d'assurance, LES PISCINES ET LES TERRAINS DE JEUX POUR ENFANTS NE SONT PAS SURVEILLÉS. Les enfants sont entièrement sous la responsabilité de leurs parents.

MERCI DE NOTER QUE LES ESPACES DE JEUX SONT RESERVÉS AUX ENFANTS ENTRE 18 MOIS ET 7 ANS.

Merci également de maintenir les portails et portes d'entrée dans les piscines fermés, pour la sécurité des enfants sur le site. Les enfants de moins de 16 ans ne peuvent être présents au bord des piscines sans la surveillance d'un adulte.

Les vélos peuvent être prêtés et ne sont pas soumis à un contrat de location. Les propriétaires déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation des vélos par le client et les personnes qui l'accompagnent. Merci de vérifier l'état des vélos avant de les emprunter.

ANIMAUX

Les animaux sont formellement interdits sur le site.

NUISANCES SONORES

Château Vary est une propriété privée mais les règles de nuisances sonores doivent être respectées pour les habitations voisines. Les propriétaires demandent donc le respect de l'environnement et un comportement adapté en ce qui concerne le bruit, vis-à-vis du voisinage.

Afin de permettre à chacun de passer un agréable séjour, les règles suivantes devront être respectées :

- Ne pas faire de bruit à l'extérieur entre 22h et 9h.
- Adopter un comportement adapté en toute circonstance et à tout moment.
- Ne pas utiliser de radio ou autre source de musique à l'extérieur des bâtiments.
- Limiter le volume de la musique ou de la télévision à l'intérieur des bâtiments, afin que cela ne soit pas entendu dehors.

- Garder les portes et fenêtres fermées après 22h ou lorsqu'il y a du bruit à l'intérieur du bâtiment (y compris la musique).
- Ne pas diffuser de musique à l'intérieur du bâtiment dans le but qu'elle soit entendue à l'extérieur.
- Respecter le voisinage à tout moment, et en particulier le matin et le soir, comme vous le feriez chez vous.
- Vérifier que les portes et les fenêtres sont fermées pendant la nuit pour que les règles de nuisance sonores soient respectées.

CIGARETTES

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments. Les règles de nuisances sonores doivent être respectées à tout moment si vous fumez à l'extérieur des bâtiments. Il est interdit également de jeter les mégots de cigarettes par terre.

PLAINTES

Au moindre problème, le client doit immédiatement informer les propriétaires. Aucune plainte ne sera prise en compte si elle est déclarée au-delà des 24h qui suivent l'arrivée du client. Les propriétaires se réservent le droit de mettre fin à tout contrat de location si les conditions ne sont pas respectées.

Merci de lire et de vérifier chaque détail de ce contrat de location avant de le signer. Il est la preuve que le client a lu et accepté les termes et conditions exposées dans ce document. La responsabilité des propriétaires ne pourra en aucun cas dépasser le montant de la location payé par le client pour la période de location. Ce contrat est soumis à la législation française.

ENTRETIEN DES LIEUX

Il est demandé au client de veiller à la propreté des lieux et de prendre soin des objets et autre matériel de l'ensemble de la propriété. Au départ du client, tout doit être laissé dans le même état qu'à son arrivée. Des frais supplémentaires de ménage peuvent être facturés ou retenus sur la caution. Les déchets doivent être jetés dans les poubelles. Le client s'engage à rembourser tout objet abîmé ou détruit et à payer des frais supplémentaires pour le ménage sur demande des propriétaires.

- Les piscines sont fermées la nuit et lors des entretiens. Merci de ne pas retirer les bâches ou couvertures des piscines, mais de formuler votre demande aux propriétaires afin qu'ils la retirent.
- Ne pas déplacer les meubles.
- Ne pas utiliser les oreillers et couvertures à l'extérieur des bâtiments.
- Ne pas utiliser les barbecues à l'intérieur des bâtiments.

RESERVATIONS DE GROUPES

A moins d'une autorisation particulière écrite entre le client et les propriétaires, aucune personne non listée dans le tableau en page 1 de ce document ne pourra être admise sur les lieux. Toute personne supplémentaire sera facturée 100€, à moins d'un accord écrit entre le client et les propriétaires. Le client doit informer les propriétaires à l'avance, de toute arrivée supplémentaire.

Les propriétaires se réservent le droit de refuser ou de révoquer les réservations de clients qui se déclareraient incompatibles avec le règlement et la propriété présentés dans ce document. Dans ce cas, les frais avancés par le client seront remboursés dans leur intégralité et le contrat sera rompu.

DROIT D'ENTREE

Les propriétaires de Château Vary ainsi que les agents et employés sont autorisés à entrer sur la propriété à toute heure raisonnable dans le cadre de leur travail. Pour toute question relative à la violation de la paix (ou violation présumée), l'entrée du personnel concerné sera demandée par les propriétaires.

Pour des locations d'une semaine ou plus, les propriétaires peuvent demander à inspecter la propreté des logements durant le séjour.

FIN DE SEJOUR

Les propriétaires peuvent mettre fin au contrat de location (avec effet immédiat) si le client ne respecte pas les conditions imposées par Château Vary. Dans ce cas, le client n'est pas remboursé de l'intégralité de son séjour, ni de la caution. Il peut être demandé au client de quitter les lieux immédiatement si les propriétaires le demandent. Les propriétaires peuvent modifier ou ajouter des conditions à ce règlement à tout moment.

RUPTURE DE CONTRAT

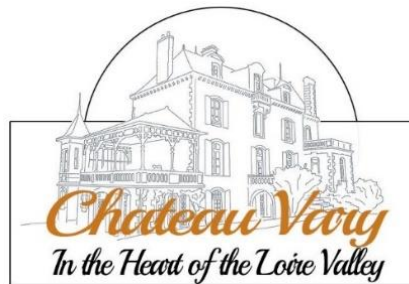
Si l'une des conditions évoquées dans ce règlement n'est pas respectée par le client ou par l'une des personnes qui l'accompagnent, les propriétaires peuvent à tout moment entrer dans le logement et demander au client de quitter les lieux immédiatement. Dans ce cas, la caution n'est pas remboursée.

LOI

Ce règlement est soumis à la loi française et chaque signataire accepte de se soumettre à la juridiction française pour toute raison qui dépasserait les conditions de ce règlement.

RESPONSABILITE CONJOINTE ET SOLIDAIRE

Le client ainsi que les personnes qu'il déclare en page 1 de ce règlement sont conjointement et solidairement responsables de toutes les obligations en vertu de cet accord.



TERMES ET CONDITIONS ACCEPTEES ET SIGNEES PAR LE CLIENT

Date	
Prénom	
Nom de famille	
Signature	